

Article

« Les classes d'accueil »

Yvon Laframboise et Anne-Marie Lortie

Québec français, n° 37, 1980, p. 64-66.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/51599ac>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

On a tendance aussi à donner à l'apprenant beaucoup plus de matière qu'auparavant afin de lui offrir des contextes d'acquisition de la langue d'une grande richesse.

De plus, on détermine les activités pédagogiques de manière à répondre le mieux possible à l'objectif de développement de la compétence à communiquer; on retient celles qui permettent de créer des situations de communication aussi riches et diversifiées que possible, de manière à ce que l'étudiant puisse « se construire une personnalité » dans la langue seconde.

De plus en plus, on recourt aux techniques d'animation de groupe et de créativité, empruntées à des domaines parfois fort éloignés de l'enseignement; on a recours en particulier à la technique de la simulation. Ces techniques visent à faire naître chez l'apprenant « l'intention de communiquer » sans laquelle rien n'est possible.

En somme, on refuse de s'attacher à une seule méthode, à une seule pratique miracle! On refuse de s'enfermer dans des modèles d'enseignement aussi rigides que ceux qu'on a remis en question. Cet assouplissement des approches pour mieux s'adapter à chaque clientèle implique l'élaboration d'un matériel plus léger, moins contraignant, plus diversifié.

Un maître qui guide

Ces choix pédagogiques impliquent une nouvelle répartition des responsabilités dans le tandem maître-élève. Celui-ci n'est plus totalement pris en charge par la méthode: c'est l'apprenant qui forge son propre apprentissage, avec l'aide du professeur dont le rôle de maître se transforme en celui de guide. Ce qui a d'évidentes implications en ce qui concerne la formation des maîtres.

Le rejet de tout le monolithisme et de tout le dirigisme didactique qui se rattachait jusqu'ici au doctrinalisme scientifique sous-jacent aux méthodes traditionnelles, le désir de souplesse et d'ouverture, doublé du souci pragmatique de l'efficacité (on veut que l'apprenant soit vraiment capable de faire quelque chose en français en fin de formation) débouchent sur un effort considérable d'expérimentation d'un très grand nombre de modèles d'enseignement qu'il faudra un jour analyser en détail pour en tirer tout le profit possible.

Les problèmes soulevés par ces nouvelles tendances sont nombreux; nous sommes loin de les avoir résolus mais, comme disait Debyser, « il est normal que les chemins de l'innovation... soient plus aventureux que ceux de la routine. »

Marcel PÉREZ

les classes d'accueil

C'est en 1969 que les premières classes d'accueil virent le jour dans une école de la Commission des écoles catholiques de Montréal (C.E.C.M.), avec trente-six élèves des deux niveaux primaire et secondaire. Depuis ce moment, la situation a évolué très rapidement, favorisée par différentes mesures.

D'abord en 1973, le ministère de l'Éducation présente son Plan de développement de l'enseignement des langues (Plan DEL). Ce Plan visait, entre autres, à inciter les immigrants à inscrire leurs enfants dans les écoles françaises. Pour ce faire, il autorise la création des maternelles d'accueil pour enfants de 4 ans et de 5 ans. Puis, plus récemment, l'adoption de la loi 101 (loi faisant du français la langue officielle au Québec) a amené une augmentation et une diversification de la clientèle des classes d'accueil.

Nous retrouvons maintenant dans ces classes, en plus des enfants d'immigrants non-francophones, des enfants anglophones ou encore des enfants québécois qui ont séjourné hors du Québec et qui ne possèdent pas suffisamment la langue pour pouvoir être intégrés au système scolaire francophone régulier.

L'objectif des classes d'accueil

Les classes d'accueil constituent une période de transition devant permettre aux élèves non-francophones d'atteindre un niveau de développement cognitif, linguistique et socio-affectif comparable à celui des enfants québécois de leur âge.

En fait, à la fin de son stage en classe d'accueil, l'élève devrait:

- avoir atteint un niveau de compétence de communication linguistique lui permettant d'échanger avec les francophones, sur des sujets variés et dans les diverses situations de la vie courante;
- avoir acquis les habiletés de lecture et d'écriture correspondant aux besoins et intérêts de son âge (ceci ne s'applique pas dans le cas des maternelles);
- être initié aux divers aspects de la vie québécoise;
- pouvoir s'intégrer, sans trop de difficulté, au système scolaire du Québec.

La clientèle

Répartition numérique

De trente-six élèves en 1969, l'ensemble des classes d'accueil regroupait, au 31 mars 1979, un grand total de 6 181 élèves, répartis comme suit:

Pré-scolaire	
maternelle 4 ans.	2 280
maternelle 5 ans	1 828
Primaire	1 479
Secondaire	594
TOTAL:	6 181

On note immédiatement la prédominance du pré-scolaire. Cela est dû aux dispositions de la Loi 101 qui, en modifiant sensiblement les conditions d'admissibilité, a amené plusieurs Québécois anglophones à choisir le français comme langue d'enseignement pour leurs enfants.



Modalité de regroupement

Le regroupement des élèves se fait d'après l'âge, et/ou leur connaissance ou méconnaissance du français, et/ou d'après les niveaux d'enseignement (primaire, secondaire).

Diversité

Les antécédents linguistiques, culturels, scolaires et sociologiques différents des élèves des classes d'accueil en font une clientèle tout à fait hétérogène.

Régime pédagogique

Durée d'enseignement

Dans certaines classes d'accueil, l'enseignement du français structuré et non structuré se distribue sur une période moyenne de dix (10) mois à raison de 1380 minutes/semaine pour la pré-maternelle et la maternelle; de 1220 minutes/semaine pour le secteur primaire, et de 1200 minutes/semaine pour le secteur secondaire.

Par ailleurs, dans d'autres cas, les élèves sont intégrés dans des classes régulières, afin de compléter leur grille horaire (cours de mathématiques, arts plastiques).

Entrées et sorties à tout moment de l'année scolaire

Le régime pédagogique des classes d'accueil est très souple, car les enfants arrivent au Québec à tout moment de l'année, et la durée de leur stage en classe d'accueil peut varier selon leurs antécédents scolaires et linguistiques.

Mesures spéciales d'accueil

Les mesures spéciales sont prévues quand il n'y a pas un nombre suffisant d'élèves pour ouvrir une classe d'accueil. Dans ce cas, l'élève ou les élèves sont intégrés presque totalement à la classe régulière et retirés à périodes fixes, afin de bénéficier d'un support linguistique.

Les ratios maîtres/élèves

À la maternelle 4 ans, le ratio maître/élève est de 1/15; à la maternelle

5 ans, de 1/17; au primaire, de 1/12 et au secondaire, de 1/10.

Les activités d'échange

Le but de ces activités est de permettre aux enfants non-francophones des maternelles 5 ans de participer régulièrement à des échanges avec les enfants francophones des maternelles du secteur régulier, afin de stimuler leur apprentissage linguistique et de favoriser leur intégration scolaire et sociale.

Le Bureau de coordination des classes d'accueil (B.C.C.A.)

Le Bureau de coordination des classes d'accueil (B.C.C.A.) est un organisme du ministère de l'Éducation du Québec, chargé de conseiller les commissions scolaires dans l'organisation de l'enseignement; de fournir l'aide nécessaire aux enseignants de l'accueil par l'entremise d'agents de développement pédagogique (A.D.P.); de concevoir et d'élaborer des programmes et des documents pédagogiques; de pourvoir à la formation des enseignants de

l'accueil au moyen de stages et/ou de cours universitaires; de faciliter les contacts entre parents non-franco-phones et l'école en leur offrant les services d'un interprète polyglotte; et enfin, d'organiser le transport scolaire partout où cela s'avère nécessaire, en conformité avec les besoins identifiés par le B.C.C.A. en collaboration avec la commission scolaire concernée.

Le programme d'étude

La Direction générale du développement pédagogique (D.G.D.P.) du ministère de l'Éducation a donné au B.C.C.A. le mandat de concevoir et d'élaborer des programmes d'étude en français au niveau primaire et au niveau secondaire. Le programme du primaire est dans la phase de révision. Il devrait être en application dans les classes dès septembre 80. Il se divise en trois parties: l'oral, la lecture et l'écriture. Il se caractérise par une approche centrée sur l'authenticité de la communication, c'est-à-dire sur les fonctions de communication et les notions qui correspondent aux besoins et aux intérêts des élèves des classes d'accueil. De ce fait, il répond aux exigences de l'*enseignement intensif* du français en classe d'accueil.

Yvon LAFRAMBOISE,
Responsable des programmes de français aux classes d'accueil

Anne-Marie LORTIE,
Consultante

IMMIGRANTS ADULTES

l'enseignement du français aux immigrants adultes

Besoins particuliers

Pour un adulte immigrant au Québec, apprendre le français n'est pas un exercice gratuit répondant à une exigence académique; cela fait partie d'un besoin primordial, celui de communiquer dans un monde nouveau où il devra trouver sa place.

L'apprentissage du français est une nécessité pour pouvoir fonctionner au Québec, tant au plan professionnel (le besoin de trouver un travail étant le plus important et le plus immédiatement ressenti par les adultes) qu'au plan social (adaptation à la vie au Québec, ses institutions, l'assurance-maladie, les écoles, etc.) et au plan psycho-social (relations avec les voisins, amis, compagnons de travail).

Pour l'enseignement du français, ces besoins de l'immigrant impliquent qu'il faut déboucher sur la communication, que le français enseigné doit refléter l'usage de cette langue au Québec, et que les thèmes traités doivent être pertinents à la vie d'un adulte au Québec.

Il n'existe aucune méthode ou ensemble didactique particulier qui permette d'atteindre ces objectifs. Dans les COFI, et particulièrement dans les cours à plein temps, on a tenté de trouver des instruments permettant d'atteindre chacun d'entre eux.

Pour l'enseignement du français de base, ou standard, on a recours à des méthodes structurales ou structuro-globales: *De Vive Voix, En Français, Le Français international, Dialogue-Canada* et plus récemment *C'est le printemps*. Chacune de ces méthodes présente ses avantages et ses inconvénients par rapport à notre clientèle.

Enseignement axé sur la communication

Eu égard au besoin d'acquérir une véritable compétence de communication, les enseignants, dans l'utilisation des méthodes, prennent une distance par rapport à certaines contraintes: on encourage le stagiaire à s'exprimer sans mettre l'accent sur la correction grammaticale; on essaie de susciter la communication en proposant des jeux de rôle et des discussions, liés à la vie des stagiaires. Un programme intitulé «activités de communication» a été élaboré par un conseiller pédagogique, et propose des activités, jeux et thèmes de discussion.

On emploie également les media pour développer la compréhension orale: des émissions de radio et surtout de télévision sont utilisées en salle de classe.

Le français au Québec

Pour atteindre l'objectif de sensibilisation aux particularités du français parlé au Québec, même les méthodes élaborées à Montréal et Ottawa (*Le Français international*

